



COMMUNE DE MARQUILLIES
-
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET, à la suite de la convocation qui lui a été faite le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : M. Jean-Michel CARPENTIER, M. Dominique DHENNIN, M. Sébastien DEFECHEUREUX, Mme Marie-Christine DEAWST, Mme Céline LEJOSNE, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Louissette MAILLY, M. Éric BOCQUET, M. Jocelyn GHÉSELLE, Mme Anne-Katy ROLAND, M. Philippe BIRO, Me Catherine HAEYAERT, M. Didier DAMIDE, M. Laurent BUISINE, M. Yves LEFRANCO, Mme Viviane DELEVALLÉE

Ont donné Pouvoir : Mme Blandine MORTREUX à M. Jocelyn GHÉSELLE, Mme Vanessa LESAFFRE à M. Didier DAMIDE

Absents : Mme Monique CORNILLE

Délibération n°20/25

Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Vu l'Article 1650 du Code Général des Impôts,

Monsieur le Maire rappelle qu'il est désormais nécessaire, dans le cadre de la restructuration institutionnel de procéder à la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

ARTICLE 1 : OBJET

La CCID possède un rôle consultatif sur la mise à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés non bâties et bâties de chaque commune qu'il s'agisse de constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes. La CCID se réunit sur convocation du Maire afin de :

- dresser, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (Article 1503 du CGI)
- participer à l'évaluation des propriétés bâties (Article 1505 du CGI)
- participer à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties
- formuler des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Article R-198-3 du livre des Procédures fiscales)

ARTICLE 2 : DÉSIGNATION

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Direction Régional et Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal.

Les Commissaires doivent

- Être de nationalité française
- Avoir au moins 18 ans
- Jouir de leurs droits civils
- Être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la Commune

Le mandat des commissaires choisis par le Directeur Régional/Départemental des finances publiques prend fin lors du renouvellement général du Conseil Municipal.

Après débats et échanges, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adresser la liste ci-après au Directeur Régional et Départemental des Finances Publiques, l'ensemble de ces personnes étant inscrites aux rôles des impositions directes locales de la Commune de Marquillies (59274 NORD) :

NOM ET PRÉNOM	DATE DE N.	ADRESSE POSTALE
DHENNIN Dominique	18/09/1950	114 rue de Verdun
LEFRANCQ Yves	13/03/1963	52 rue du Chemin neuf
HAEYAERT Catherine née BROU	30/03/1974	126 avenue des Peupliers
DELEVALLEE Jean-Pierre	31/01/1956	263 rue de Verdun
ROUSSEL Marie-Pierre née MINET	23/09/1959	473 rue du Touquet
BAILLEUL Bernard	24/09/1950	158 rue du Chemin neuf
DAMIDE Didier	04/10/1960	66 rue du Moisnil
BOUREL Florent	15/03/1973	1065 rue du Moisnil
SECQ Jean-Marc	02/01/1954	198 rue du Touquet
LEMICHEZ Marc	28/06/1967	197 rue du Touquet
MERVEILLE Jacques	18/10/1957	504 rue de la Ferme des Mottes
CARON Véronique	12/06/1974	40 rue Boris Vian
PAPEGHIN Pierre	07/02/1957	216 rue du Touquet
WOZNIAC Béatrice	12/03/1963	433 rue du Touquet
RAULT Francis	23/05/1958	42 rue Joliot Curie
WOSTYN Olivier	01/12/1961	662 rue du Moisnil
RIBAILLE Jacques	22/01/1952	153 rue des Ormes
LEJOSNE Céline née FOICHE	06/03/1980	104 avenue des roses
CAPPOEN Jean-Michel	01/03/1959	1271 rue du Moisnil
AUBIN Mireille	15/07/1950	364 rue Joliot Curie

DUPIRE Geneviève née CUVELIER	06/11/1948	235 rue Joliot Curie
DUTOIT Alexis	02/07/1969	138 rue des jardins
CALLIPEL Régine née HALLIEZ	03/11/1946	34 avenue des roses
DEHUT Adeline née GRAS	04/05/1972	199 rue du Moulin

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Marquillies, les jours, mois et an susdits.

Le 25 mars 2025

Le Maire

Mairie de Marquillies
JUSTITIA AMORE
Éric BOQUET

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, comme son affichage public. Il informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

